



MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET
DE LA COOPERATION INTERNATIONALE
B.P. 179 KIGALI

N° 1057 / 16.00/OAB

D7546

URSS

(2p)

Réf. N° : Le Ministère des Affaires Etrangères et
Annexe : de la Coopération Internationale de la République Rwandaise
Objet : présente ses compliments à l'Ambassade de l'Union des Républiques
Socialistes Soviétiques à Kigali et se référant à sa note verbale
n° 65 du 31 juillet 1991, a l'honneur de solliciter auprès du
Gouvernement Soviétique un crédit concessionnaire remboursable à
long terme.

Ledit crédit servira à acquérir le matériel militaire suivant en Union Soviétique:

a) <u>Armement + Munitions</u>	<u>Quantité</u>
- Lanceur de roquettes multiples 122 mm BM - 21	4
- Canon 130 mm Type M 46	6
- Mortier 82 mm	50
- Mortier 60 mm	50
- Lance Missiles SAM 16	12
- Missiles SAM 16 (IGLA)	60
- Roquettes 122 mm Grad.	5.000
- Obus 130 mm HE	6.000
- Bombes Mor. 82 mm HE	10.000
- Bombes Mor. 60 mm HE	20.000
- Location Unit (petit radar de détection des points de lancement des obus)	8

b) Habillement + Equipement:

- Tentés individuelles	10.000
- Tentés de Peloton	300
- Tenue et équipement MROP pour un Bataillon	

Le Ministère saurait gré à l'Ambassade de bien vouloir transmettre cette requête aux autorités compétentes de son pays.

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de la République Rwandaise remercie d'avance l'Ambassade de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques à Kigali de son aimable entremise pour l'aboutissement

D7546/2

rapide de ce dossier et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa haute considération.

Kigali, le 22 oct 1997

AMBASSADE DE L'UNION DES REPUBLIQUES
SOCIALISTES SOVIETIQUES

KIGALI

Copie pour information à:

- Monsieur le Président de la République Rwandaise
KIGALI.
- Monsieur le Ministre à la Présidence de la République chargé des Questions de Défense et de Sécurité
KIGALI.
- J- Monsieur le Ministre de la Défense Nationale
KIGALI.